

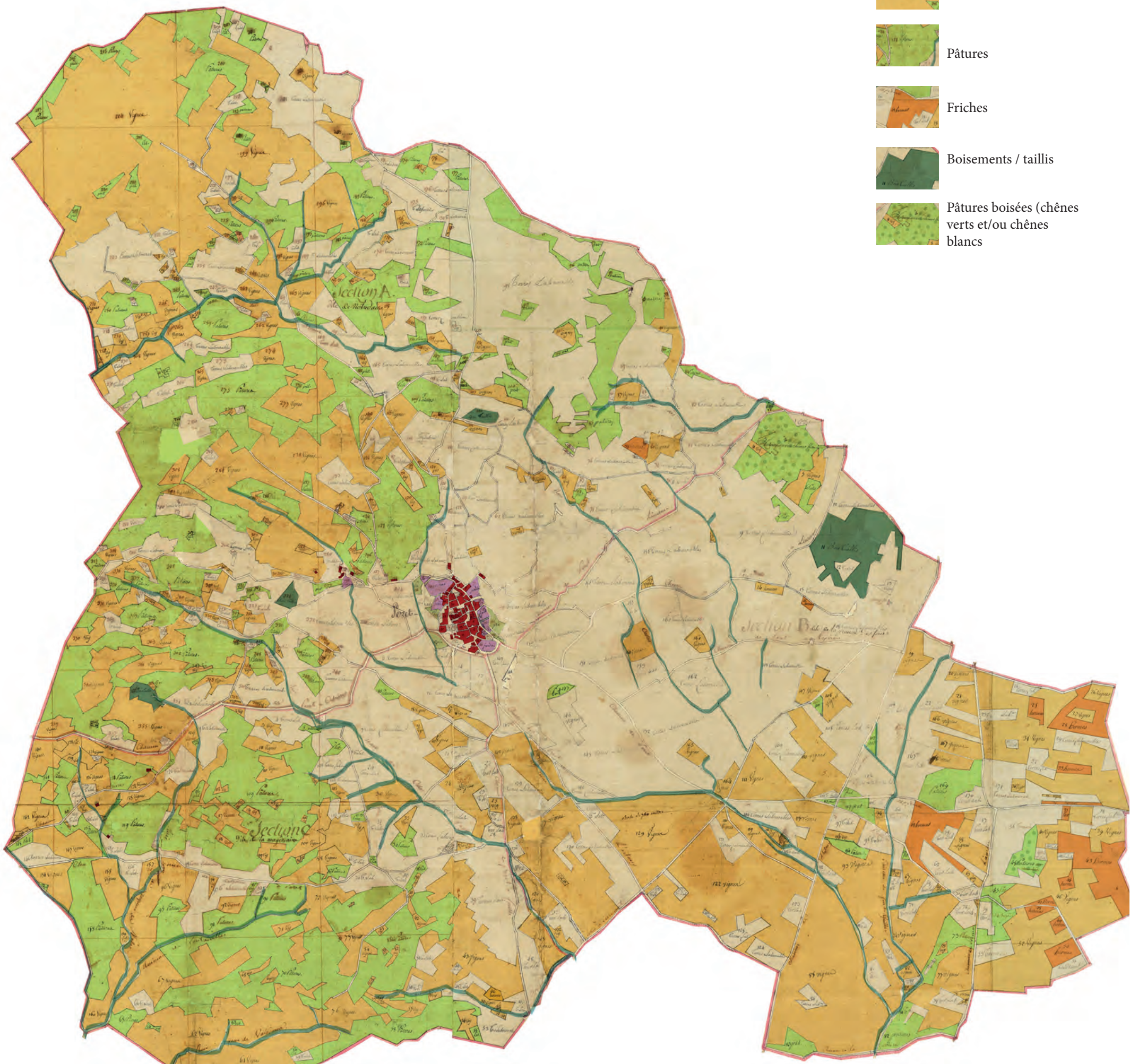
L'Agriculture et l'occupation humaine en 1806, un système de polyculture

Agriculture très variée, domination des espaces en labours dans la partie la plus fertile du territoire, surtout dédiés aux céréales (autonomie alimentaire).

Surfaces de pâtures importantes, l'élevage occupe encore une place centrale dans ce modèle.

La vigne commence déjà à fortement se développer à cette époque (échanges commerciaux déjà en cours notamment par le biais du canal du midi et activité locale de distillerie).

Ceinture de «Horta» - ceinture vivrière de jardins potagers et vergers, qui qualifie les franges urbaines.



Plan de masse des cultures - cadastre Napoléon 1808 - coloration pour mise en valeur des éléments

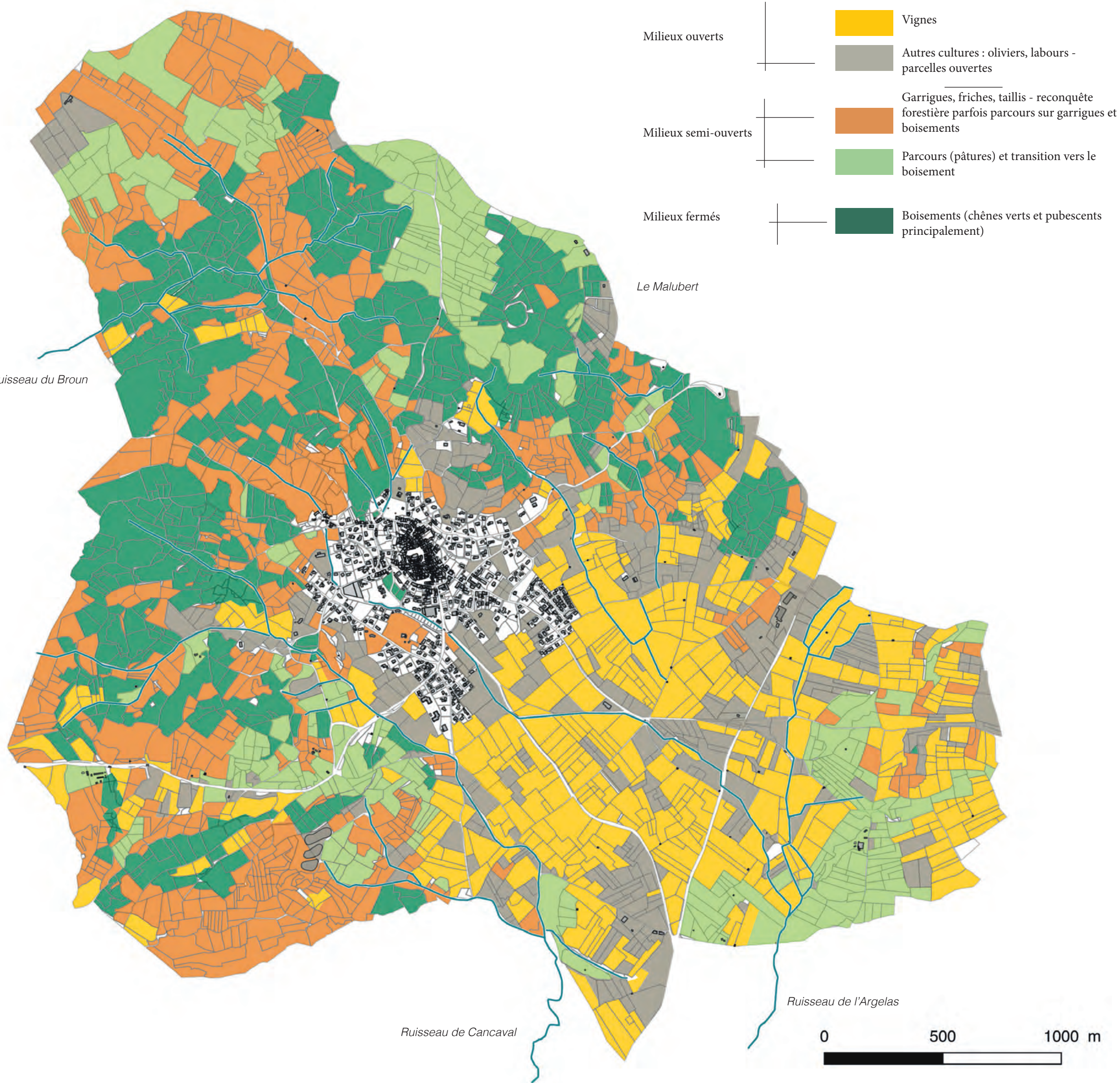
L'Agriculture et l'occupation humaine aujourd'hui - fermeture du paysage et perte de diversité paysagère

Concentration de la vigne sur les parcelles anciennement dédiées aux labours. Perte des terrasses de culture sur les parties pentues et sur les hauteurs (notamment à l'ouest sur le versant du Malubert).

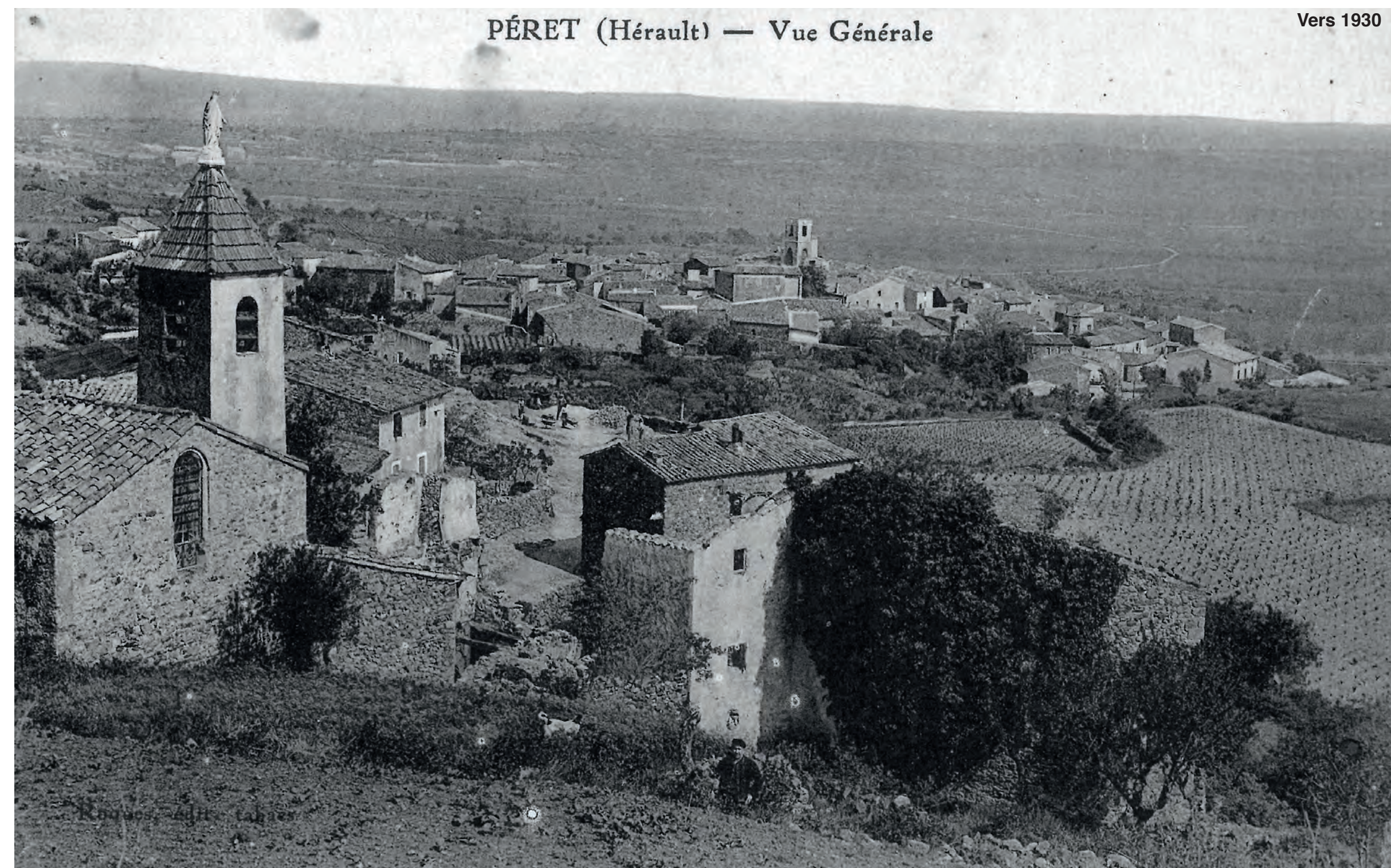
Boisements qui se développent fortement: descente aux abords du village, avec le lot de problématiques que cela génère (fermeture des paysages, spéculation foncière sur friches et bien sûr problématique incendie).

Fermeture du paysage sur les hauteurs avec plantations enrésinement au dessus de Notre Dame des Buis.

Paysage qui perd sa diversification. Étalement urbain nettement perceptible, transversalement et vers le pied de versant en suivant les axes (dynamique actuelle).



Couches SIG - données cadastres 2015 - dessin agricole interprété sur fond Géoportail



Vue depuis le Sud Ouest (route de Cabrières)

- Lecture intéressante de la forme villageoise compacte. Village ceinturé, forme concentrique respectée,
- Lecture de la partie vivrière autour du village - espace découpé par des murs et murets,
- Domination de l'église au dessus du paysage urbain,
- Lecture des terrasses cultivées en arrière-plan, sur les versants. Paysage ouvert ;
- Espace très maîtrisé, rationalisé ;
- Boisements très faibles : parcours au dessus de Notre-Dame et terrasses agricoles sur les pentes du Malubert ;
- Le muret est une composante très importante dans la lecture de paysage : le dessin des parcelles et la découpe de l'espace ;
- Plantation de l'allée de platanes ;
- Cave coopérative absente.

> Aujourd'hui lecture impossible, espace occupé par des lotissements et des extensions plus anciennes, dont la cave coopérative et ses équipements.



Quel élément principal semble composer le paysage ?

Vue depuis le Sud-Est

- Extensions viticoles (chais) clairement lisibles. Implantation en travers de pente, perpendiculairement aux axes ;
- Premier plan : tas d'épierrement, vergers d'oliviers encore présents et vignes ;
- Arrière plan très ouvert, perception des espaces parcourus et parcelles du cultures au-dessus du village (vignes) ;
- Système d'oliviers pâturés à l'avant,
- Pas de vergers de pommiers visibles, malgré l'ancien nom de Péret (Péred) !



Cite deux différences qui te frappent entre la carte postale et la photo

Vue au dessus de Notre Dame du Buis

- Belle lecture de la limite franche à l'est; vignes puis ceinture de jardins et de polyculture ;
- Hameau de la chapelle déjà démolé ;
- Perception de l'océan viticole, à perte de vue... ;
- Espace très ouvert et vraiment peu boisé ;
- Lecture du ruisseau encore possible (aujourd'hui noyé dans les maisons) ;
- Pas d'allées d'arbres ou autres éléments repères, la végétation est finalement en ceinture de bourg, sous forme de vergers et autres cultures.
- Forte végétalisation actuelle, notamment pins.
- Continuité visuelle entre hameau de la chapelle et village ;
-



Cherche et trouve trois modifications majeures



Plan de masse des cultures - cadastre Napoléon 1808

La ceinture vivrière

Sur ce cadastre, mise en avant de la couronne de jardins (potagers, vergers...).

Cela correspond à la première couronne vivrière, qui sera peu à peu gagnée par le développement de remises, caves et autres extensions liées au développement viticole du XIX^{ème} siècle.

Une autre ceinture, se développera au sud, dans un deuxième temps, elle sera également gommée par l'extension urbaine.

Cette couronne est très importante, car elle fait partie du système autarcique ou quasi-autarcique de la société du moyen-âge.



Et demain quel paysage ?

Constats actuels :

Agriculture

- > Enrichissement des zones de pâtures extensives, recul de l'élevage et diminution des troupeaux. Peu ou pas d'installation agricole ;
- > Après une déprise importante, la lente déprise viticole se poursuit ;
- > Retour de la culture de l'olivier ;
- > Systèmes agricoles mono-spécifiques (vigne) qui ont contribué à l'appauvrissement de la biodiversité (remembrements partiels, destruction des haies et fossés, un seul type de milieu... etc).
- > Perte de la diversité agricole, forte dépendance nationale et internationale pour l'approvisionnement nourricier.

Société

- > Phénomène de «rurbanisation» (deuxième vague). Pic de population en cours ;
- > Crise actuelle sanitaire qui amplifie le retour vers les campagnes ;
- > Accroissement par un système de lotissements quasi-exclusif, déconnecté des problématiques actuelles (biodiversité, consommation d'espace, consommation de terres agricoles, surfaces imperméabilisées très importantes). Forme urbaine éclatée ;
- > Demande sociétale d'une qualité de vie de la campagne, d'espaces de production nourriciers, d'un retour «à la nature» ;
- > Cœur de village peu occupé, espaces inadaptés au mode de vie actuel (voiture, jardin... etc.) ;
- > Disparition des commerces de proximité ;
- > Déconnexion entre résidents périphériques et résidents du cœur de bourg... quartiers dortoirs.

Potentialités :

- > Retour à la diversification agricole ? Demande sociétale qui évolue, augmentation de la demande de production locale.
- > Disparition des ripisylves, etc. par l'activité agricole et l'urbanisation ?
- > Retrouver une forme d'autonomie alimentaire ?
- > Protéger les terres à forte valeur agronomique (enrichissement, urbanisation...)

>...à vous de jouer ! →

RECUEIL DE PROPOSITIONS / REMARQUES DES PARTICIPANTS SUR L'ÉVOLUTION

COLLER ICI VOTRE POST-IT



Journées européennes du patrimoine 2020

34 Hérault c.a.u.e Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

2/Faire société

La formation du village de Péret

Formation au cours du IX^{ème} s.

Émergence de Péret sur une butte avancée, dominant la plaine, en tant que pôle castral secondaire de la seigneurie de Cabrières.

Première mention de Péret en 861 : donation de droits fiscaux de Charles le Chauve à un de ses vassaux *«in vallare Pèrèd»*.

Péret avait pour vocation d'être une viguerie carolingienne : juridiction administrative médiévale et siège local de la juridiction civile (vient de vicarius - remplaçant). Ce hameau sera également une dépendance de la seigneurie féodale de Cabrières. Il est fort probable que ces mentions désignent le hameau autour de la Boissière, et non le village actuel.

Le château de Cabrières est une forteresse féodale d'origine wisigothique.

Au centre du royaume est le castrum de Cabrières - tandis qu'autour, en limite de relief : les noyaux de Néffrès, Fontès et Péret. L'ensemble fortifié du château a aujourd'hui quasiment disparu. Le vieux village de Cabrières était alors bâti au pied de ce château. Pendant la Guerre de Cent Ans, des routiers (compagnie de mercenaires) s'installent dans le château et pillent et rançonnent les vallées de l'Hérault et de la Lergue (région de Lodève) par où passait la route vers le Rouergue. Les communautés de la vallée de l'Hérault achetèrent le départ de ces routiers au prix d'une forte indemnité. Château détruit en 1585.

Péret : noyau castral circulaire appelé «le fort», avec en son «centre» l'église.

Habitat dense et compact, muraille d'enceinte fermée et traversée par une étroite ruelle qui débouche sur deux portes - une porte piétonne et porte charretière.

Le village de Péret ne serait pas initialement un village ecclésial car l'église apparaît comme «désaxée», adaptation du déplacement de l'édifice au site (?), ce sont les hypothèses actuelles de recherche.

L'Église faisait partie, jusqu'à une époque récente, d'un complexe qui comprenait le presbytère («ancien château des Abbés») qui fut détruit dans les années 50 et le cimetière attenant à l'Ouest, déplacé au XIX^{ème} siècle.

XII^{ème} : suspicion de l'existence d'une église castrale primitive, dépendante du château (mentionné en 1138). Aucune traces actuelles. L'Église de Saint- Félix de Péret doit dater de 1180 - 1190. Principe de construction de la «nouvelle église» en église-château pour montrer le pouvoir des abbés. Une église fortifiée dont des éléments romans sont encore lisibles.

En 1123 : à Lodève est fondée l'église de Saint-Fulcran et le monastère.

L'église de Péret fera partie de la dotation du nouveau monastère, une bulle du pape Calixte II confirme les droits de Lodève (Ce qui est validé pour Neffrès, Aspiran, pas de traces écrites pour Péret). L'«*Eglise de Solac*» existante et attestée (en haut, à la place actuelle de Notre Dame du

Buis). Cette possession se fait avec tous les droits et bâtiments, annexes et dîmes, en contrepartie d'une rétribution à l'Evêque de Béziers - une pension annuelle en céréales.

1164 : *«Villa de Pereto»* apparaît dans le patrimoine du monastère - élargissement des pouvoirs de l'Église sur toutes les terres et sur les hommes. Cela sous-entend forcément une acquisition de droits seigneuriaux à Cabrières. Affirmation des abbés de Saint-Sauveur comme co-seigneurs du village. **Distinction entre la «*villa» de Péret et l'Eglise de Saint-Félix-de-Solac***, entre la paroisse et le terroir.

Abbaye Saint-Sauveur-de-Lodève : nombreuses possessions sur Péret à partir du XII^{ème}, Péret est devenu le fief de cette abbaye.

Existence d'un chemin tardo-antique reliant Péret à Lodève

Lien fort entre les deux, Péret est un point relais sur la route secondaire de Pézenas à Lodève par la montagne, en évitant la plaine. Le village constitue le point de sécurité d'acheminement. *Passage identifié de cet ancien chemin vers la roche qui pleure - reste de pavages visibles.*

Tradition locale du vieux Péret au niveau de Notre dame de la Boissière.

Fin XII^{ème} disparition dans les textes de la dichotomie entre hameau autour de la Boissière et le village de Péret (future paroisse). Fusion des deux entités.

1197 :l'Abbaye de Cassan vend aux hospitaliers de Nébian des biens situés dans la paroisse de «Sancti Felicis de Pereto»

Ce regroupement est possible dans le cadre d'un **«incastellamento»** (fortification d'un noyau existant). Les transferts du siège paroissial d'une communauté sont assez fréquents à cette époque et cette hypothèse est plausible à Péret.

Ce transfert intra-muros aurait eu lieu entre 1164 et 1197. L'église primitive de «*Saint-Félix-de-Solac*» était probablement située à l'emplacement actuel de la chapelle de Notre-Dame-de-la-Boissière.

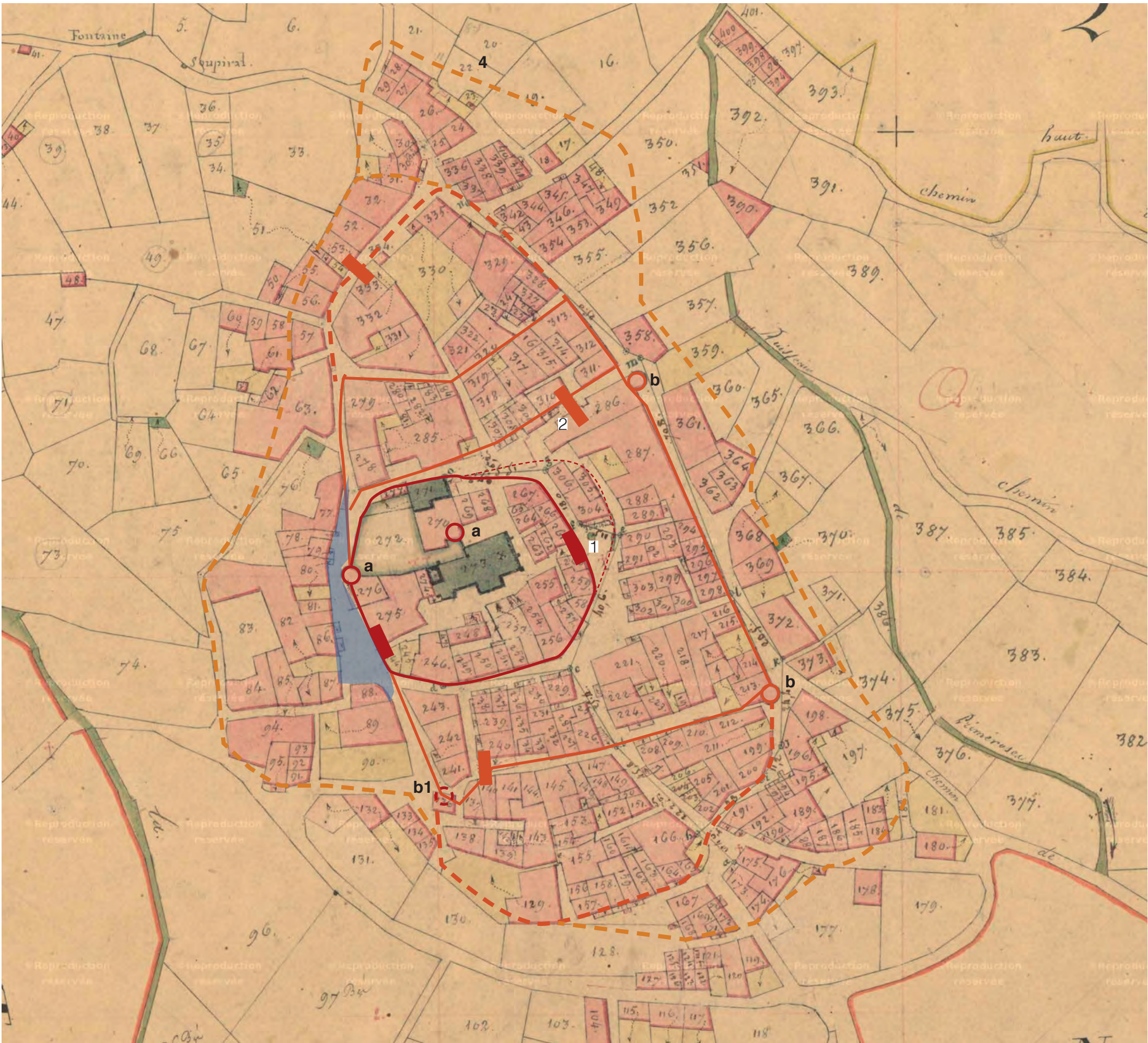
Durant **les croisades**, le seigneur Guilhem de Cabrières participe à la révolte de Trencavel (XIII^{ème}), considéré comme hérétique, il sera dépossédé de sa seigneurie. Il en sera donc de même pour la famille de Péret - la seigneurie directe. Péret, Cabrières et Lieuran sont mis entre les mains du Roi de France.

En 1291, l'administration royale décide de se séparer d'une grande partie de la seigneurie de Cabrières, et de vendre au plus offrant les droits que Guilhem et Imbert de Cabrières avaient dans le «Castrum» de Péret.

Durant cette vente, le monastère de Saint-Sauveur de Lodève sera prioritaire sur la vente et se porte acquéreur.

Depuis cette date, les abbés de Saint-Sauveur sont les «maîtres» de Péret, et ce, jusqu'à la révolution. Cependant, le Roi de France conservera le «*dominium*» : le droit de Haute justice confiée à la cour royale tandis que le viguier rend la justice «basse» pour l'abbé, toujours sur le village de Péret.

1832 - cadastre napoléonien - les noyaux médiévaux - le village fortifié



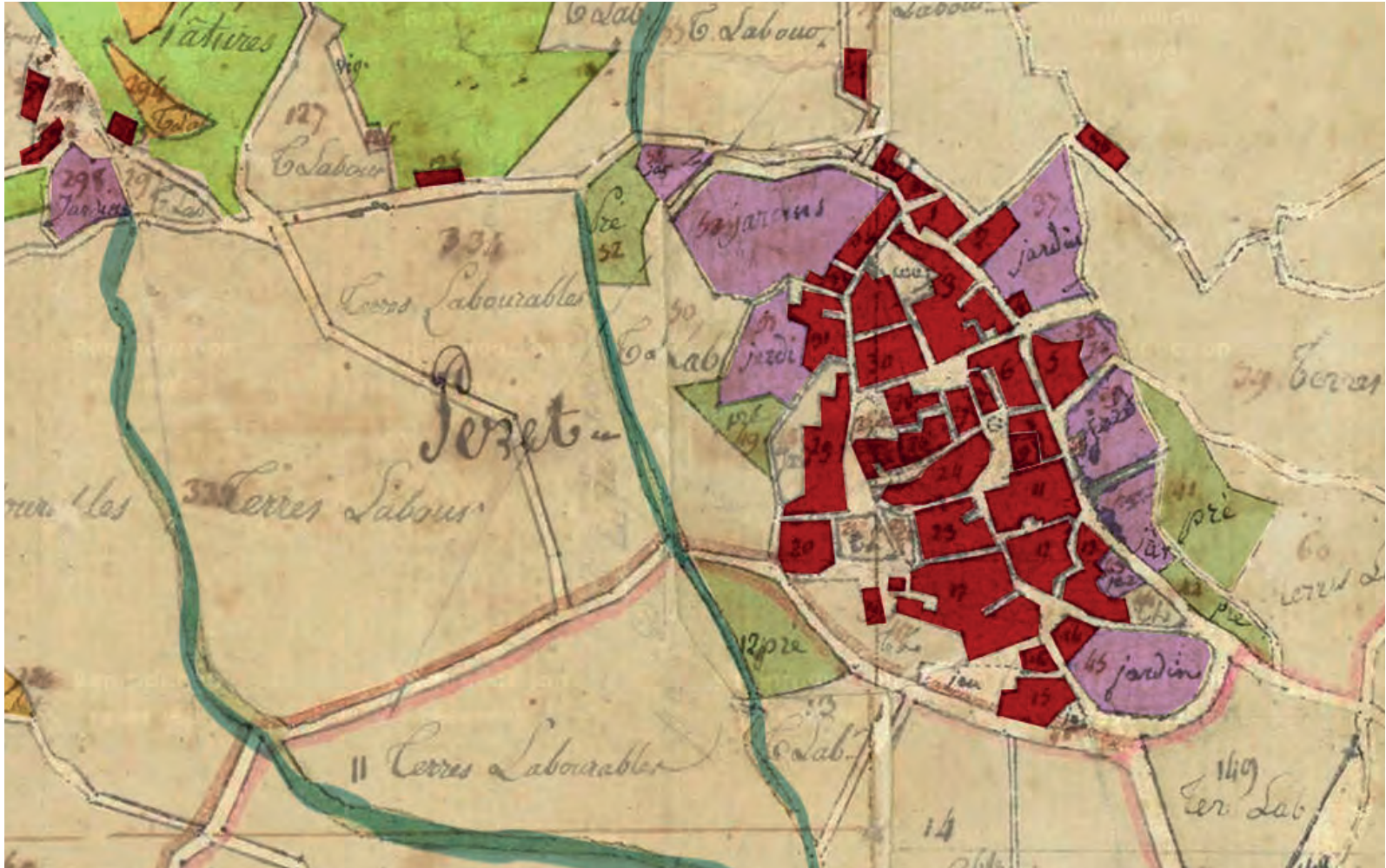
Forme du village en amande très visible. La ceinture de jardins assurent la transition vers le paysage agricole. Ce relevé, antérieur à l'augmentation de la population liée à la viticulture permet de lire une extension carcatéristique, moins éclatée.

Enfin, les organisations en îlots (souvent au même propriétaire est nettement lisible).

Schéma de composition



Lecture des îlots



Sous une apparente irrégularité et malgré les contraintes du relief, il est possible de lire un semblant d'organisation.

Forme concentrique héritée du noyau primitif et juxtaposition de lignes qui tentent d'apporter une trame orthogonale dans les extensions, du moins dans les axes de circulation.

Le village ne semble cependant ne pas avoir suivi sa forme initiale concentrique en poursuivant son développement. À cause du relief et des accès? Volonté de «structurer les extensions ? Ou tout simplement absence de pouvoir qui dessine la ville et extensions au fur et à mesure du développement et de la succession de remparts...



Vue aérienne sur l'ancien noyau central - aujourd'hui démolí de moitié



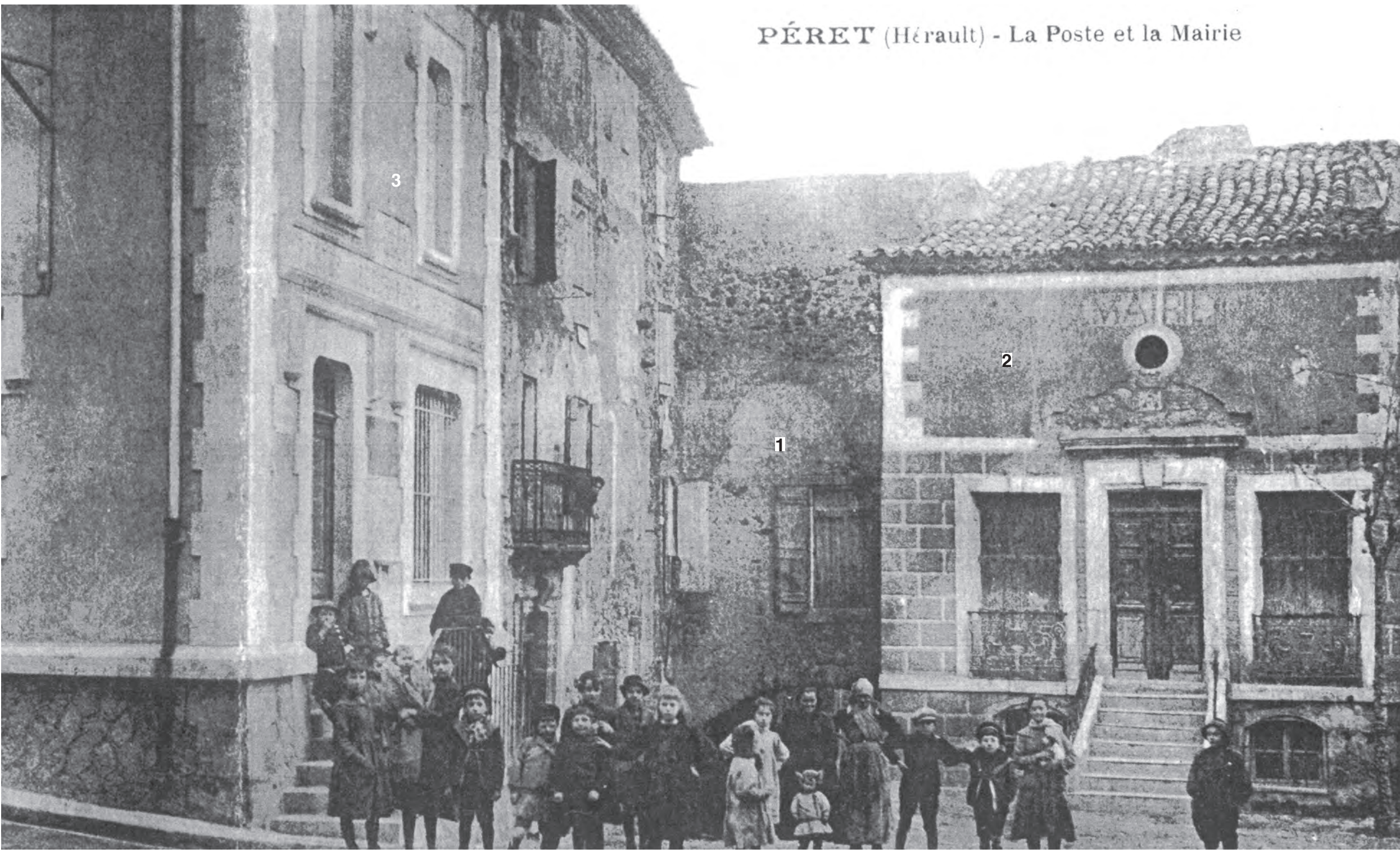
Vue aérienne - 1947

1. Frange arborée qui qualifie les espaces périphériques (dont l'allée de platanes) - enrichement progressif des jardins

2. Îlots viticoles ; chais, maisons vigneronnes...

3. Ceinture de jardins vivriers «Horta», au Sud et à l'Ouest principalement. Réseau de murets et de micro-parcelles. Enrichement et/ou conversion en vignes. Disparition des jardins.

4. Cave coopérative



Vue depuis la placette dite «du canton» - vers 1910

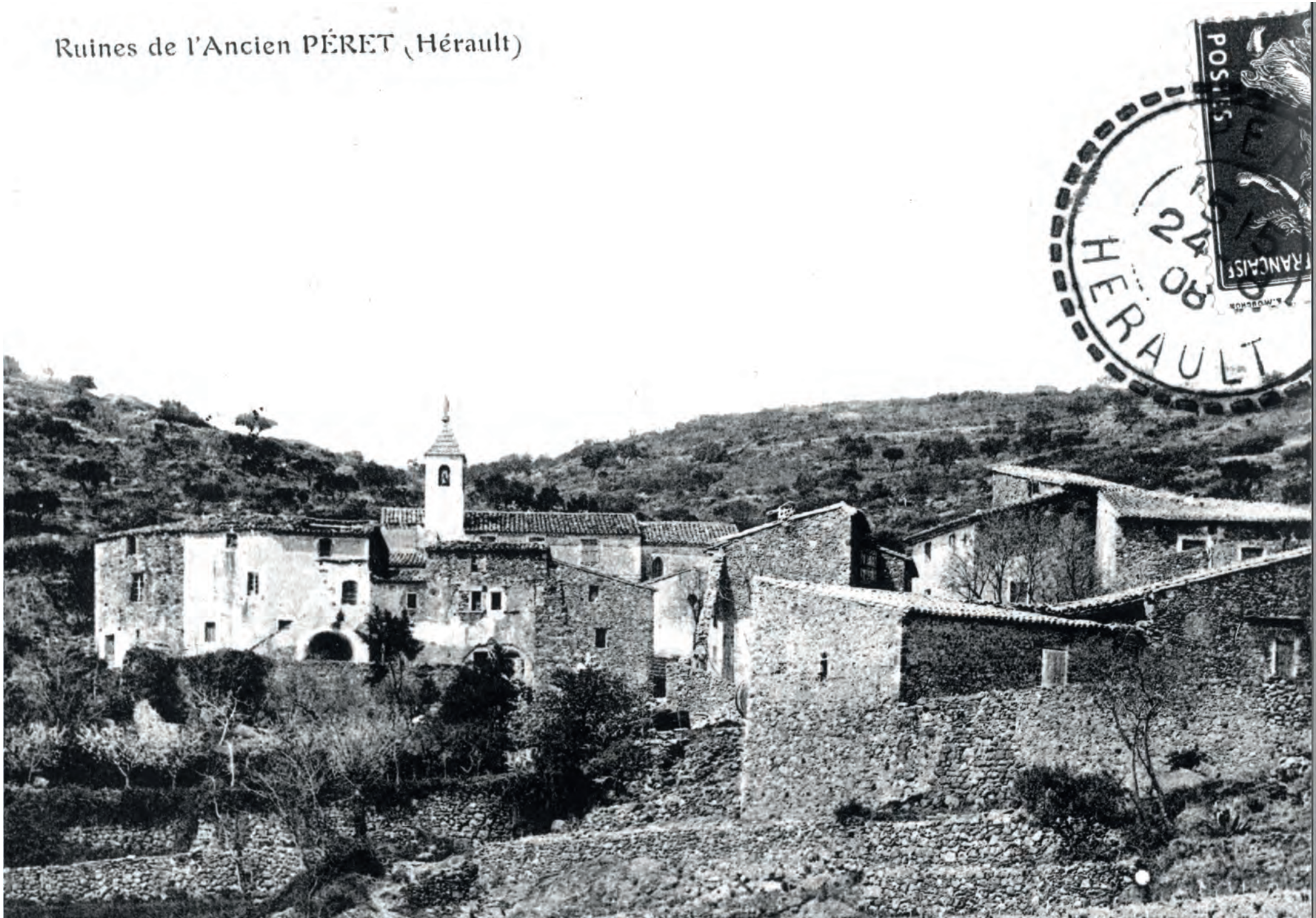
1. Lecture de l'ancienne porte de rempart - dite «porte Pouget» (du nom du général d'empire qui habitait la maison à l'arrière).

2. Ancien emplacement de la mairie, toujours autour de cet îlot central (implantation symbolique).

3. Bâtiment des PTT, aujourd'hui reconverti en local de l'EVS (Espace de Vie Sociale).



Trouve un élément manquant sur le clocher de la carte postale. Trouve trois éléments manquants sur la photo récente.



La chapelle et le hameau de Notre Dame du Buis

Retranscription littérale de la symbolique du village du haut et du village du bas « Les ruines de l'Ancien Péret »

Le Hameau « originel » de Notre dame - Ancien foyer religieux qui aurait été délocalisé au cours du XII^{ème} dans l'emplacement actuel de l'église Saint-Félix.

Cet ensemble restera un hameau, jusqu'aux extensions récentes qui viennent souder cet ensemble au reste du village, par delà le ruisseau.

Cependant, cet ensemble n'a plus rien à voir avec celui que l'on peut observer aujourd'hui, les maisons ayant été démolies, suite à des abandons. Impressionnant paysage minéral de murets, passages et terrasses de cultures.



Vue depuis le Sud-Est

- A gauche de la carte postale : mise en évidence de la situation promontoire et de la limite du village (parapet, lecture de rampes d'escaliers qui desservent les espaces vivriers au pied du village).

Avec les remblais successifs et l'urbanisation cette formation n'est plus lisible aujourd'hui ;

- Accès par anciennes voies empierrées très lisible, situation de hauteur ;

- Ouverture sur le paysage et limites franches entre bourg et espace rural - espace vivrier ;

- Accès nommé «Avenue de Péret - donc axe important de l'époque, aujourd'hui voie secondaire - après l'axe de la coopérative - restructuration des accès ;

Cette route était connectée à l'ancienne «route de Clermont».



Cite deux différences qui te frappent entre la carte postale et la photo



Vue depuis la piste vers le Malhubert

- Développement marqué du boisement, au premier plan, autour du village et enrichissement au deuxième plan sur les parties en relief, plus difficiles à cultiver (relief d'Aspiran) ;

- Plus ou peu de parcelles agricoles au contact du bâti ;

- Lecture de l'organisation autour de l'église encore bien visible ;

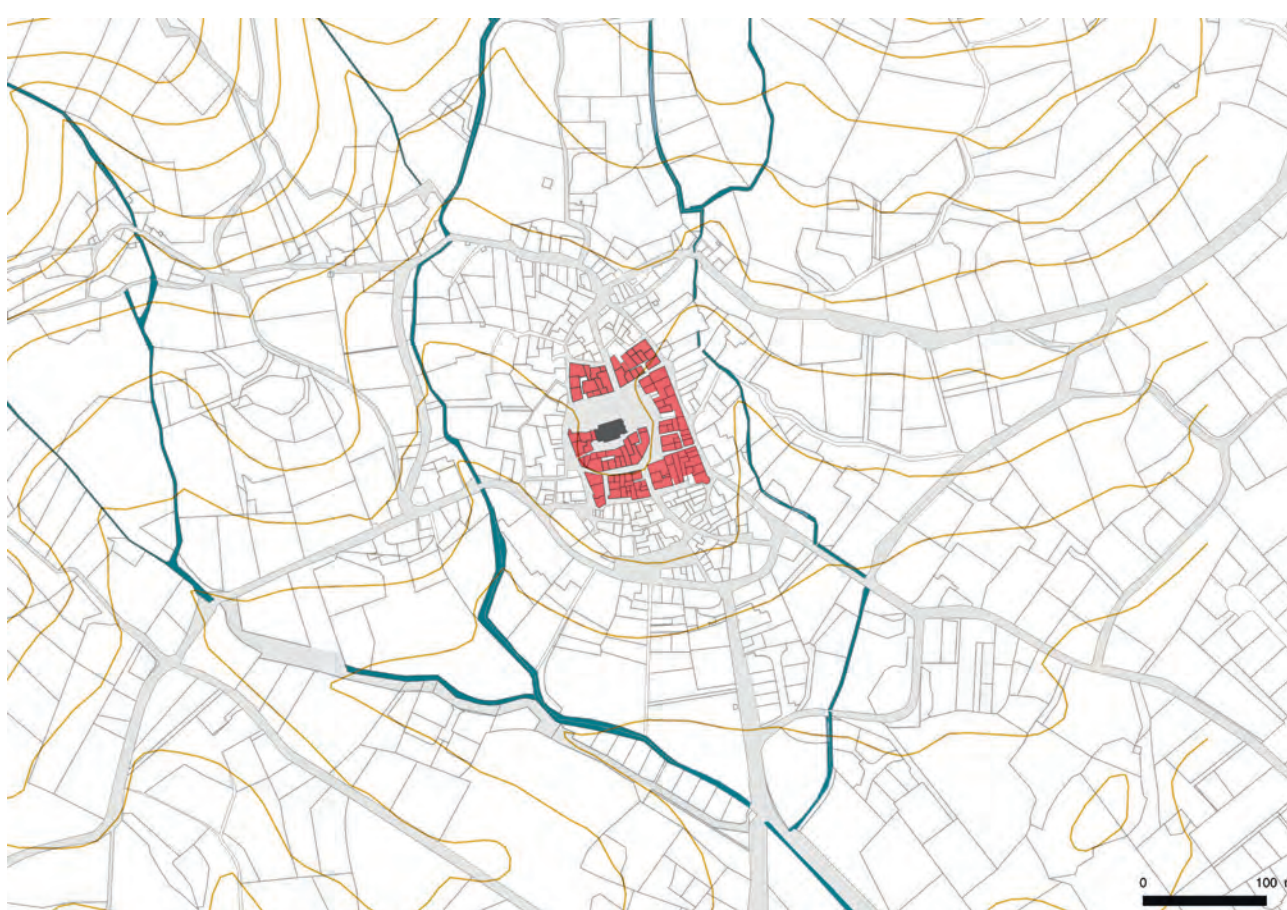
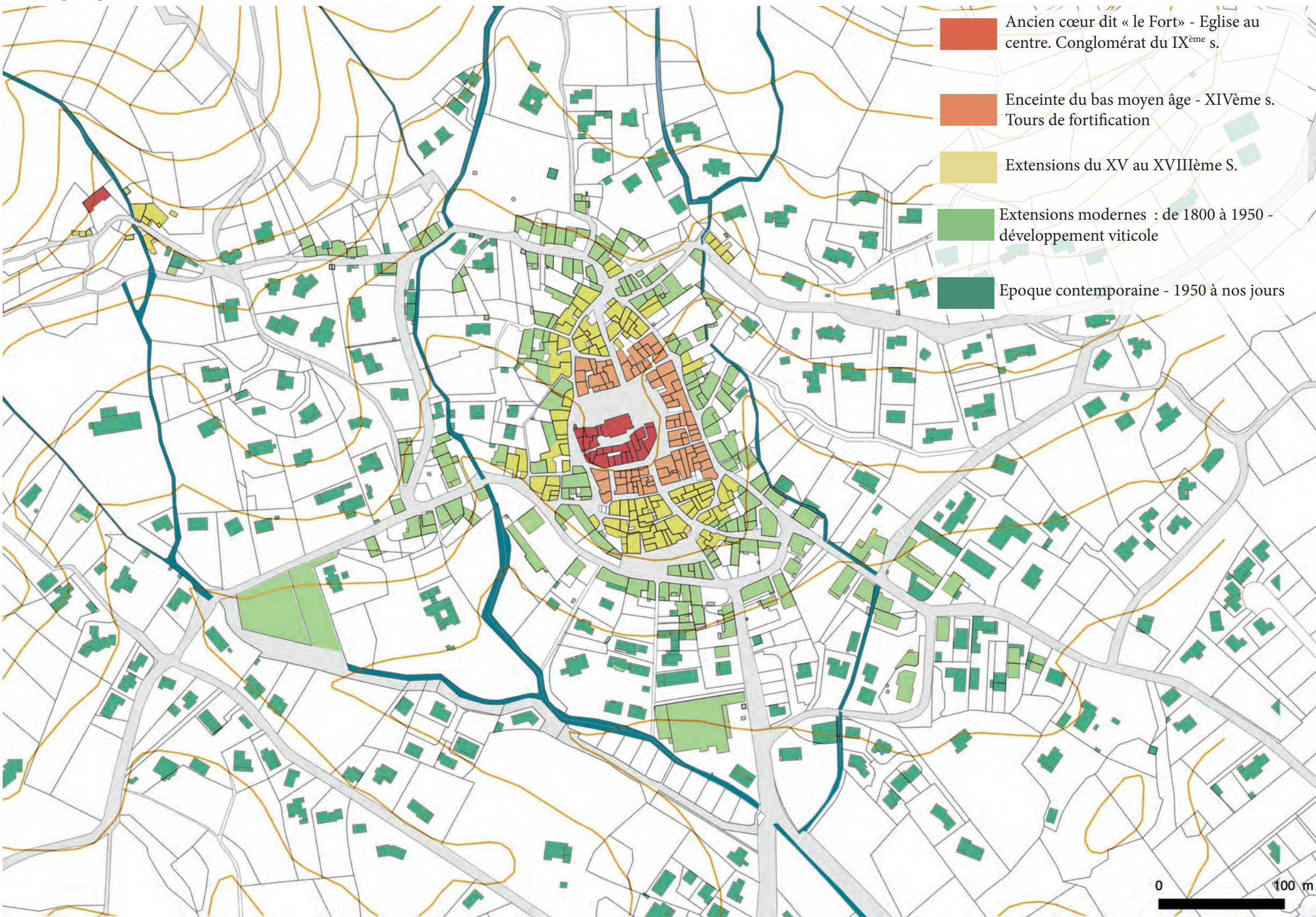
Extension du village d'est en ouest et en pied de versant.

- Boisements qui accompagnent les extensions.

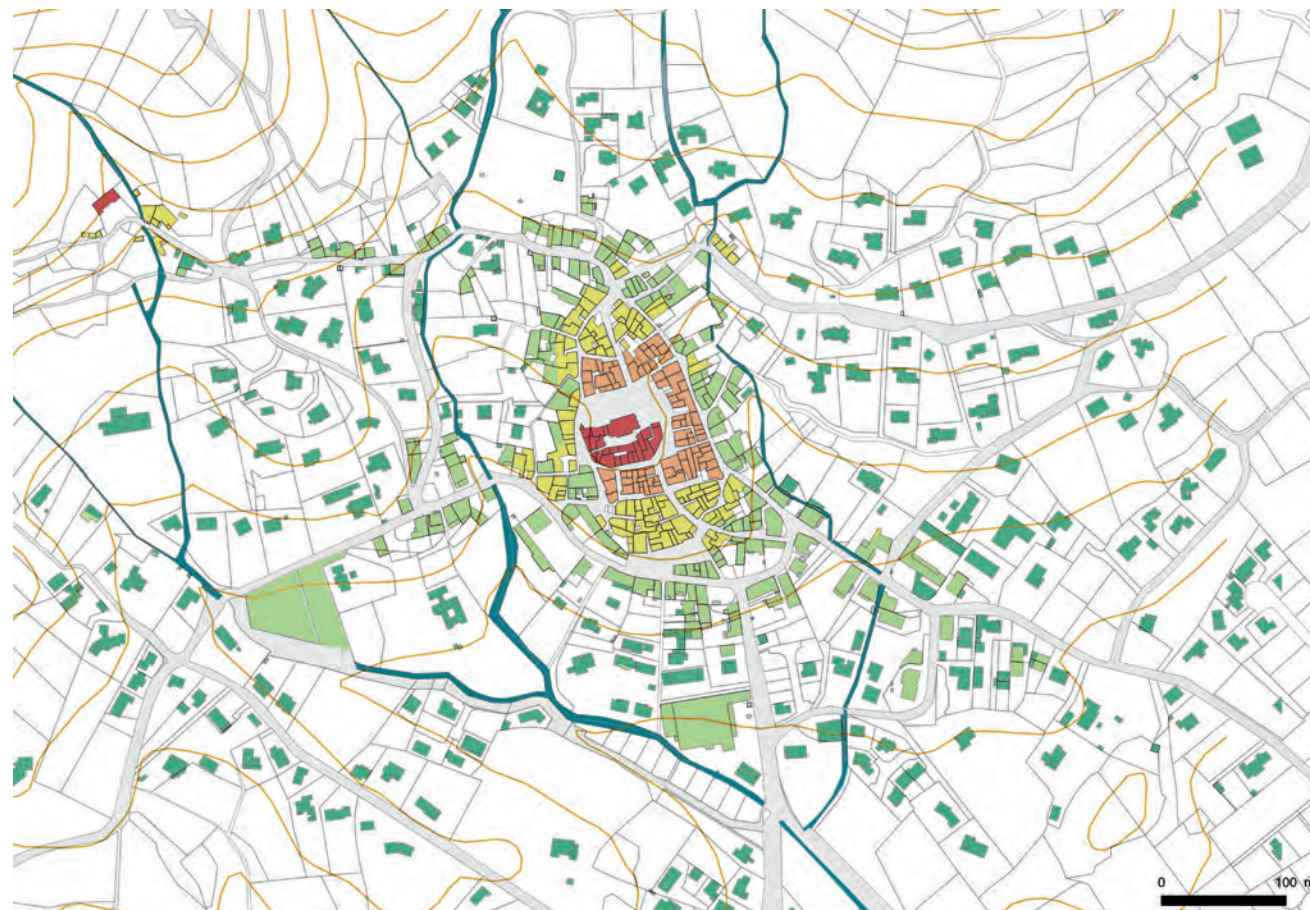


Selon toi, le paysage d'arrière-plan s'est-il modifié ?

Les époques de construction



1000 habitants environ au bas moyen âge



1200 habitants actuellement, l'étalement urbain...

La ville médiévale, un modèle de compacité

La forme du village est basée sur l'économie d'espace. Cette forme compacte, ce principe de noyau qui se décline en s'agrandissant exprime le besoin de se regrouper pour se défendre.

La forme arrondie est la plus économe pour la construction de remparts, de plus, elle n'offre aucun angle mort. On se masse autour du centre d'une part et, d'autre part, on protège ses récoltes dans les trente pieds du sacré.

L'extension et la construction de nouveaux remparts est un investissement physique et financier pour la communauté. D'autre part, l'espace agricole est précieux, au moyen âge chaque parcelle, exploitée, les diverses taxes nécessitent de tout exploiter pour survivre et payer son tribut.

La forme ovale, en amande ou en cercle est une forme récurrente des noyaux urbains du sud de la France, sans qu'il soit pour autant possible de parler de circulaire (système très organisé, avec un dessin effectué par des arpenteurs et appuyé par un pouvoir décisionnaire).

La couronne vivrière - «l'horta» est également un des principes caractéristiques de la ville médiévale.

*Au XII^{ème} siècle instauration du principe de la paix de Dieu, asile protégeant les lieux saints et les terrains placés dans le rayon sacré des trente pieds autour de l'église.

Et demain quel paysage urbain ?

Constats actuels :

Formes urbaines

- > Étalement urbain ;
- > Perte de la lecture du centre historique et de l'ancienne enceinte du village ;
- > Peu de prise en compte de la valeur historique du centre ancien dans les aménagements publics (place de l'église) et privés (matériaux peu respectueux, ouvertures, parking sauvage... etc.) Manque de sensibilisation sur la valeur historique.
- > Centres anciens peu attractifs ; difficulté de réinventer un modèle qui n'est plus en adéquation avec le mode de vie contemporain.
- > Espaces très minéraux, îlots de chaleur importants, peu d'espaces publics. Beaucoup de petites places fragmentées, dédiées à la voiture.
- > Gaspillage de terres cultivables.
- > Destruction de l'organisation en îlots,
- > Perte du rapport à la rue, c'est à dire la rue et l'alignement (ou non-alignement) des maisons qui dessinent l'espace public.
- > Perte de la rue au sens social.
- >

Potentialités :

- Mise en valeur de l'existant ;
- Qualification des espaces publics, s'appuyer en partie sur l'aspect historique ;
- Garder visibles les marques du passé ;
- Sensibiliser les habitants du cœur ancien et des couronnes ;
- Inventer un mode d'extension urbain respectueux de la forme initiale du bourg ;
- Reconnecter espaces périphériques et centre bourg, en augmentant l'attractivité (commerces...etc.). Fabriquer de la cohésion sociale à l'échelle du village

- A vous de jouer...? →

RECUEIL DE PROPOSITIONS / REMARQUES DES PARTICIPANTS SUR L'ÉVOLUTION

COLLER ICI VOTRE POST-IT



34 Journées européennes du patrimoine 19 - 20 septembre 2020

34 Hérault c.a.u.e Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

3/Façonner le bourg au gré des usages

Les places ou placettes

Dans la ville européenne du moyen âge, trois places principales sont différenciées : la place civique de l'hôtel de ville, la place religieuse de la cathédrale ou de l'église et la place du marché.

À Péret, cette organisation est plus complexe à lire, les fortes modifications du noyau historique en rendent la lecture difficile. Il est également intéressant de noter que la mairie, depuis son installation, s'est déplacée à trois reprises, toujours dans le rayon de l'église. Dans les petites villes ou les villages, les trois places principales peuvent être réduites à deux ou même à une seule, résultant d'une organisation urbaine plus simple.

La ville du moyen âge avait trois problèmes pratiques concernant ses places : le dégagement de la place, la localisation des places et l'articulation des places.

La renaissance (XVI^{ème} pour la France) est une période d'évolution sociale importante, cela permet d'envisager une réorganisation spatiale plus fonctionnelle (perçement d'axes...etc.), dans un petit village comme celui de Péret, une marque de cette évolution des mœurs est la présence du jeu de Ballon (variante régionale, ancêtre du jeu de balle au tambourin). Les places de jeux, comme l'espace du jeu de ballon, au nord de la commune sont des places de loisir qui apparaissent plus tardivement dans l'espace public.

Enfin, l'époque moderne, le développement de la vapeur et ensuite de l'automobile provoquera dans un premier temps une forte extension du bourg avec la spécialisation viticole. Cela ne sera pas sans conséquences, c'est l'arrivée de la voiture qui signera la démolition des tours défensives pour élargir les avenues, enfin la crise et l'exode rural signeront également la démolition de l'îlot central dont les constructions sont très dégradées.

Les cours : privées ou partagées (mitoyennes) :

Le «*patus*» est une ancienne notion du droit coutumier provençal désignant un terrain dépendant d'un bâtiment, destiné à ses commodités, et pouvant être divis (un seul propriétaire) ou indivis (plusieurs propriétaires en indivision). C'est un espace ouvert autour de la maison et dédié aux commodités : passage, aire, puits, cloaque, four, volaillerie...etc. C'était donc un espace intermédiaire entre les bâtiments et les terres cultivées ou pâturées. Depuis le XIII^{ème} au moins,

le patus faisait partie intégrante du lot attribué à un fermier par le seigneur, sans pouvoir ni être modifié, ni en être retiré. Ce lot comprenait généralement aussi l'*hortus*, parcelle dédiée au potager. Au XVIII^{ème}, on voit également apparaître le mot «*patus*» dans l'acception de pièce fermée par quatre murs et à ciel ouvert, mais il semble s'agir là d'un homonyme.

L'eau dans l'espace urbain

L'eau est la condition même de l'implantation humaine. À ce titre, Péret est assez gâté. Deux sources coulent à proximité : la source du champ de l'eau (capté jusqu'au griffe) et la source de Notre-Dame-du-Buis. Intéressant de noter que ces deux sources représentent les deux noyaux historiques d'implantation. Sur la ville haute, l'hypothèse la plus probable est la présence de puits, puisque la présence de fontaine n'est attestée dans aucun document dans le noyau historique.

L'eau est aussi un outil défensif, à Péret l'eau conditionne un relief qui a permis de privilégier cette situation promontoire, entre deux ruisseaux. Le présence d'un fossé supplémentaire sur le pourtour ouest du «Fort» semble d'ailleurs attesté.

Mais l'eau est surtout un merveilleux lien social, c'est autour de la fontaine centrale que s'organise le marché, que les échanges se créent. Il est d'ailleurs amusant d'observer qu'aujourd'hui cet emplacement reste le lieu privilégié d'installation des résidents du cœur historique. Avant l'arrivée de l'eau domestique c'est aussi aux bains douches que l'on se croise et que l'on tisse du lien. Enfin, l'eau est un atout dans l'aménagement des espaces publics : à Péret, ce potentiel de sources qui coulent à profusion est peu, ou pas exploité, en tous cas peu mis en valeur dans les espaces publics.

L'arbre en ville

À Péret, les seules traces de végétation «organisée» sont l'allée de platane en entrée de ville et l'ancien mail recouvrant l'ancien cimetière, sur la place haute, aujourd'hui disparu. Des allées de mûriers sont également encore visibles aux abords du cimetière, seule trace de l'époque du vers à soie.

L'allée plantée est avant tout associée aux manoirs et aux châteaux, puis à leurs territoires, elle est également présente dès le XVI^{ème} aux portes de la ville : elle y agrémente les promenades et les mails, ou relie la ville au château, tandis que des allées d'arbres accompagnent les fortifications, comme on peut le voir dès la fin du XVII^{ème}. Au XIX^{ème}, les villes se transforment. Avec le démantèlement des remparts devenus obsolètes, naît le boulevard qui, issu du génie militaire, prendra alors le sens de «promenade plantée d'arbres autour d'une ville». À péret, rien de tout ça, il n'y a ni la place, ni l'appropriation de ces codes très «urbains».

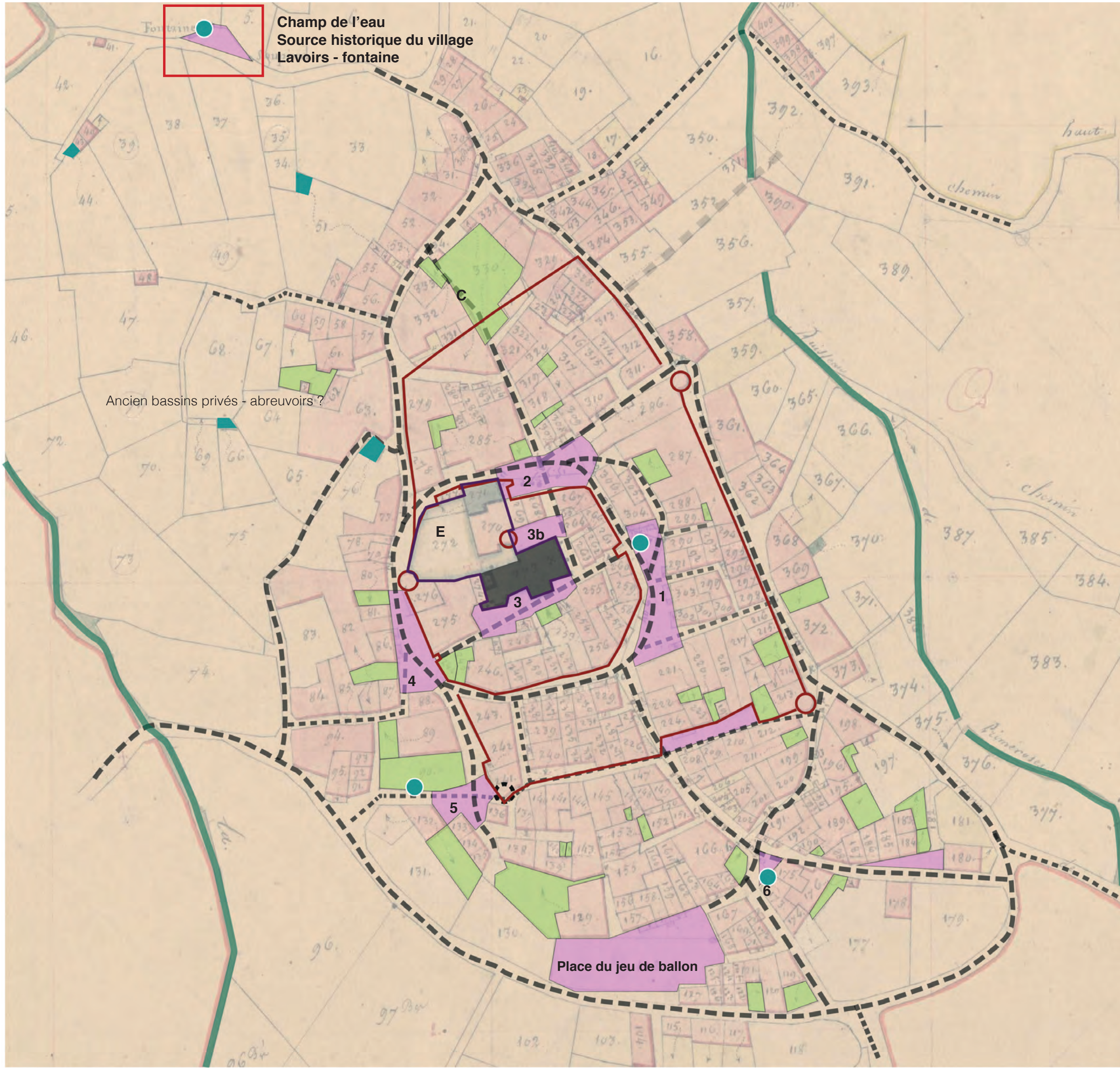
En même temps que les allées d'arbres s'établissent dans les jardins, puis autour des propriétés des riches seigneurs, en même temps que les plantations se font aux abords, puis à l'intérieur des villes, d'autres plantations sont ordonnées le long des routes qui traversent les campagnes européennes. La France fut sans doute le premier pays à disposer d'une ordonnance, celle du roi Henri II en 1522. Ces ordonnances répondaient à des besoins précis, au premier rang desquels la pénurie de bois, sous l'effet des défrichages, des guerres, des hivers rigoureux, quelquefois conjugués. L'armée et la marine, mais aussi le charonnage civil (fabrication et entretien de charrettes) et le chauffage, puis, au XIX^{ème} et dans la première moitié du XX^{ème}, l'industrie, en seront les principales destinations. Les feuilles, pour nourrir le bétail et pour la sériciculture, seront également utilisés, de même que les fruits.

Une autre raison importante a présidé aux plantations des arbres au bord des routes : il s'agissait d'éviter que les propriétaires riverains n'empiètent sur le domaine public, ou l'inverse (l'arbre marque la limite). L'ordonnance d'Henri III, en France, en 1579 le prévoit explicitement. Les plantations avaient aussi un rôle technique : elles asséchaient et stabilisaient les voies et les accotements, ce qui était particulièrement important dans les régions marécageuses, comme en Prusse, par exemple. Elles abritaient les voyageurs du vent, comme les cyprès dans le sud de la France, ou leur procuraient de l'ombre dans les régions ensoleillées.

Source : Michèle Tomasi, la place publique au moyen âge, France culture.

Source : Infrastructures routières : les allées d'arbres dans le paysage, Chantal Pradines. Conférence.

Les places et cours privatives



Système de places qui s'articulent en réseau et en couronne autour du «Fort».

E : Enceinte religieuse. L'église était fortifiée, certaines traces en sont encore visibles, l'entrée, côté porche, un ancien départ de cintré est encore visible.

1. La place du marché. Au moyen âge, s'installe le marché, aux portes des villes (ici devant le porche). Place qui s'allonge en suivant les fortifications.

2. Cette place était anciennement nommée place du canton, certainement encore une affirmation de la commune (face à la mairie). Elle joue le rôle de la place «civique». Ici la place s'agrandira considérablement, grâce à de nombreuses démolitions et deviendra le grand parking que nous connaissons aujourd'hui.

3. Place du Fort. Cette place est positionnée devant la porte de l'église, cette place n'a certainement rien à voir avec la place initiale, cet emplacement étant initialement dédié au cimetière. Cependant, durant le moyen âge, le cimetière pouvait tenir lieu d'espace public». Ancienne place religieuse supplémentaire localisée dans ce secteur initialement ?

3b : Place positionnée à l'avant de la tour de défense. Espace aujourd'hui ouvert. Cet espace servait d'arrivée / sortie pour la corbillard. Cependant, il peut également constituer une entrée vers le complexe religieux ? Ancienne place religieuse ?

4. Espace libéré par comblement du fossé de ceinture du «Fort». Aujourd'hui occupé par des jardinières et une petite fontaine. Entrée du «nouveau».

5. Espace résiduel liée à une importante modification du bâti, parcelle de jardin, puis élément bâti, ensuite réinvesti par des lavoirs et séchoirs communaux.

6. Fontaine augmentée plus tardivement de lavoirs

C. Grande cour centrale à un îlot - «*patus*». Organisation en lien avec cette cour (accès, desserte de bâtiment...etc). Espace aujourd'hui bâti en partie et transformé pour créer un axe de connexion au centre.

Cours privatives (lieux d'échanges importants) - «patus»

Espaces «publics» (d'usage partagé - foires, marchés, fontaine et lavoirs...etc.) - plusieurs époques

Lavoirs et fontaines présents sur la carte napoléonienne



Vue vers la place Georges Clémenceau

- Les places ou plutôt les dégagements, comme ici devant l'ancien café-hôtel sont des lieux très fréquentés, ils sont des espaces publics, espaces de marchés. Ce sont des lieux où l'ont se croisent, où l'on échange.

- L'usage principal de cet espace est aujourd'hui celui le parking, sans aucun souci de valorisation de l'espace (mise en forme, végétalisation ?).

- Les enjeux actuels, notamment la question des îlots de chaleurs, sont pourtant des questions à se poser à l'échelle d'un cœur de village.



Quel est l'usage principal de la place Georges Clémenceau aujourd'hui ?



Vue depuis la place Georges Clémenceau vers la place du Griffon

- L'espace public est aujourd'hui découpé, la rue est «otée» de cet espace, les murets séparent espaces circulables et espaces dédiés aux piétons ;

- Démolition de l'îlot qui tenait la rue et fabriquait l'espace public, tout en formant un porche d'entrée vers le «Fort»

- Accumulation d'éléments (potelés, sculpture, mobilier...) sans aucun souci de cohésion.

- Fontaine fortement dégradée par le temps et les entretiens (mousses).

- Patrimoine végétal très endommagé par la taille et les usages (fil de fer, chaînes...etc).



Quel élément urbain important a disparu ?

Va observer les platanes et trouve les endroits endommagés. Que peux-tu en dire ?

Et demain quels espaces publics ?

Constats actuels :

> Espaces publics - espaces «résiduels» et centre urbain principalement dédiés aux voitures ;

> Aucun espace de vie prévu sur la grande place (poubelle ?) ;

> Petits espaces publics inadaptés, peu ombragés, peu ou pas équipés en mobilier urbain ;

> Incivilités répétées (chiens) ;

> Un seul commerce qui n'occupe pas l'espace public ;

> Perte des espaces possibles pour créer des commerces (dégagements, placettes) ;

> Transformations successives et accumulation d'éléments qui défigurent les espaces publics : poubelles, potelés, mobilier, jardinières, barrières...

> Vie villageoise coupée entre habitants du cœur historique et habitants des périphéries ;

> Composantes de l'espace urbain supprimées et/ou inexploitées (eau et végétal). Suppression de lavoirs et fontaines, eau enfouie dans les réseaux, passage de rivière non mis en valeur voire dégradé (abords de la cave, ruisseau pavé - voie romaine d'accès au village...) ;

> Risque de voir s'implanter des commerces en périphérie - desserte aisée pour les habitants des périphéries, complexe pour les résidents du cœur - notamment les «captifs».

> Patrimoine arboré endommagé par la taille, nouvelles plantations uniquement de mûrier platanes - aucune épaisseur historique.

> Dans les nouveaux quartiers, l'espace public n'existe pas ou peu. Dans les lotissements, un espace collectif est souvent un espace «vert» sans destination d'usage... et sans appropriation.

Potentialités :

> Repenser les espaces en y intégrant la dimension historique et un certain degré d'héritage spatial ;

> Retrouver des espaces publics centraux ;

> Remettre l'eau et le végétal au centre des aménagements ;

> Explorer la potentialité des tous les petits espaces, retraits...et les intégrer dans la réflexion sur l'espace public ;

> Travailler sur l'appropriation des lieux (ce qui est déjà le cas, une demande importante et des usages développés - enfants, groupes de discussion...etc).

>...à vous de jouer ! →

RECUEIL DE PROPOSITIONS / REMARQUES DES PARTICIPANTS SUR L'ÉVOLUTION

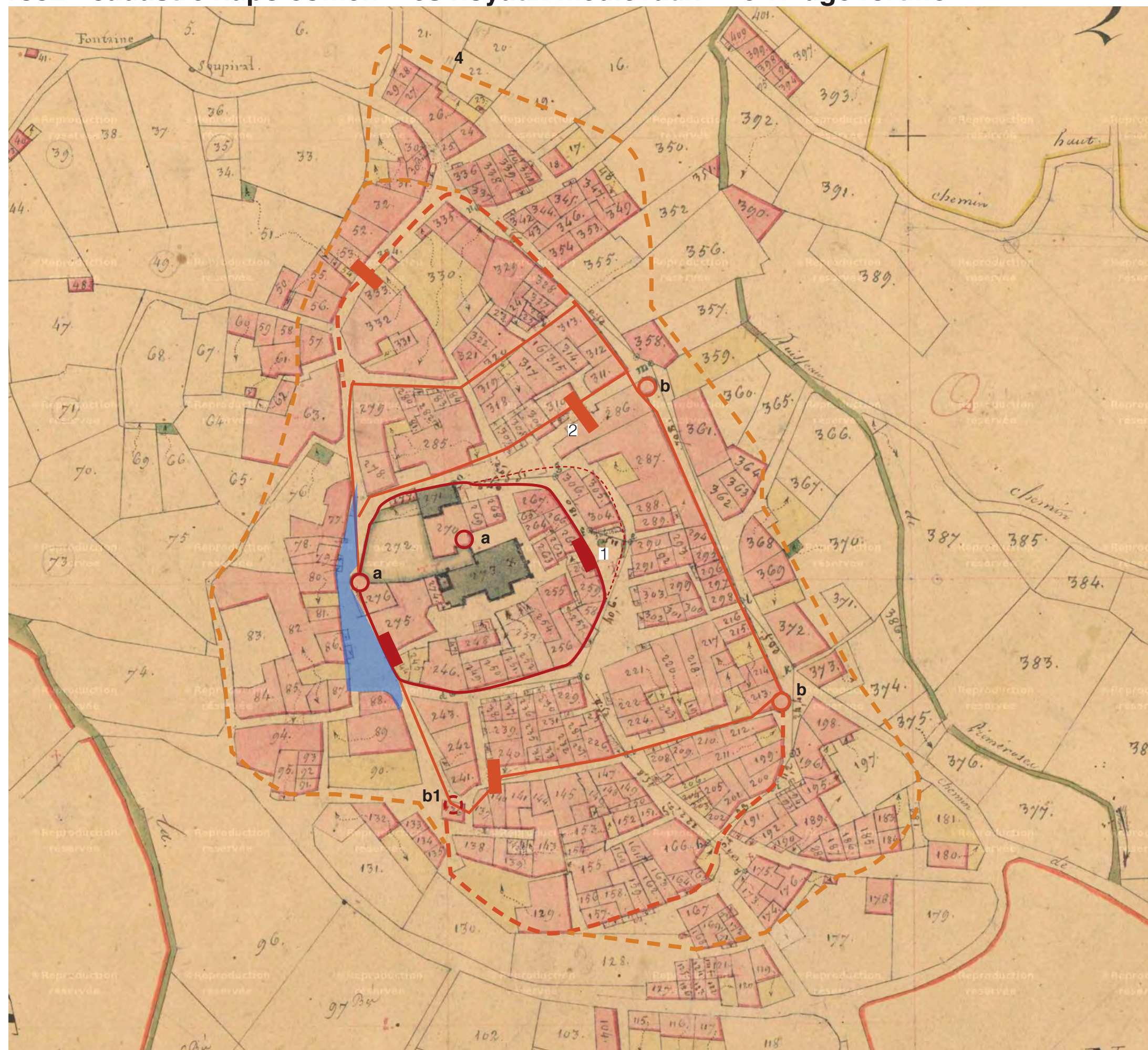
COLLER ICI VOTRE POST-IT



Journées européennes du patrimoine 2020

34 Hérault c.a.u.e Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

1832 - cadastre napoléonien - les noyaux médiévaux - le village fortifié



— Noyau fortifié du IX^{ème} à XI^{ème} - Développement autour de l'église. Deux tours de défense identifiées, interne et externe.

Un axe central devant l'église, deux portes qui débouchent sur deux « placette »

Empreinte de l'emprise religieuse encore très lisible. Eglise fortement modifiée (base romane).

a. Tours de défense datées du XI^{ème}. Aujourd'hui démolies (tours Fayes fut également une prison).

— Hypothèses d'enceintes fortifiées du XIV^{ème} - tours de défense en réseau - Présence de portes. Îlots très denses.

b. Tours d'enceinte datée du XIV^{ème}.

b1. Emplacement présumé et logique d'une tour de d'enceinte supplémentaire

--- Variante probable d'extension - présences de portes, habitat ancien visible sur site. forme en amande qui suit le relief.

■ Porches / portes probables d'entrée dans la ville fortifiée.

--- Extension probable plus tardive, présence du «chemin des gardes». (les garde-champêtres remontent au moyen âge).

1. Porche dit «d'Alphonsine», ancienne porte du «Fort». **2.** Porte dite «Porte Pouget», démolie en 1960.

■ Emplacement probable d'un ancien fossé défensif